

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
13966

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

OBJET : Commune du Puy-Sainte-Réparate - Contrat départemental de développement et d'aménagement 2019/2020 - Tranche 2019

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2019/2020 envisagé par la commune du Puy-Sainte-Réparate, pour lequel cette dernière sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2019

- REQUALIFICATION DES BATIMENTS DU CENTRE VILLE

La commune souhaite requalifier tout le centre urbain avec la réhabilitation de bâtiments inutilisés en réalisant un îlot de vie et d'activités diverses sur un emplacement stratégique central. Le projet consiste à désamianter les bâtiments, reprendre les toitures et façades, créer deux commerces et une terrasse au rez-de-chaussée et aménager les abords.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 et 2020 s'élève à 1 542 128 € HT, dont 363 378 € HT pour la tranche 2019. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 308 426 €. L'aide départementale pourrait s'élever à 771 064 € dont 181 689 € au titre de la tranche 2019.

- CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

La commune a pour projet la construction d'un nouveau centre de loisirs de 1 158 m². La première étape consistera en la création d'un site dimensionné pour 180 enfants avec de grands extérieurs. Le bâtiment sera constitué de trois espaces distincts dédiés aux adolescents, aux plus petits et aux moyens, mais également d'un réfectoire et d'un bureau de direction, le tout entièrement clôturé et aux normes RT 2012.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 s'élève à 2 466 645 € HT. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'Etat pour un montant total de 628 234 €. L'aide départementale pourrait s'élever à 1 149 007 €

- AMENAGEMENT DE L'HOTEL DE VILLE

La commune souhaite procéder à des travaux d'aménagement de l'hôtel de ville. Le projet se découpe en trois phases. Les deux prévues sur la tranche 2019 concernent les travaux d'aménagement de l'accueil de la mairie avec les bureaux de l'état civil et de l'urbanisme, les travaux de réorganisation du premier étage et les travaux d'aménagement de la cour extérieure.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 et 2020 s'élève à 508 119 € HT, dont 331 867 € pour la tranche 2019. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 101 264 € L'aide départementale pourrait s'élever à 254 060 € dont 165 934 € au titre de la tranche 2019.

- EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

La commune envisage de réaliser l'extension de la cantine scolaire du village avec la création d'un réfectoire de 96 places sur une surface de 139 m² ainsi que des sanitaires associés au sein de l'école maternelle Arc en ciel. L'ensemble de l'extension respectera les normes d'accessibilité.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 s'élève à 408 674 € HT. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de l'Etat de 81 735 € L'aide départementale pourrait s'élever à 204 337 €

- TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU HAMEAU DE SAINT-CANADET

La commune envisage d'aménager et de sécuriser la place centrale afin de dynamiser le hameau de Saint-Canadet. Il est prévu de créer une aire de jeux pour enfant, une fontaine, la sécurisation de la place et la création d'un boulodrome. Un espace réservé aux deux roues est également prévu.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 s'élève à 303 908 € HT. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 60 782 € L'aide départementale pourrait s'élever à 151 954 €

- RENOVATION DES ABORDS DU COSEC

Afin de sécuriser les piétons qui empruntent le parvis desservant le gymnase du COSEC, la commune estime qu'il est nécessaire de rénover entièrement la structure et le revêtement de cet ouvrage. Les travaux porteront également sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. L'accès aux véhicules stationnant actuellement devant l'entrée sera bloquée.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 et 2020 s'élève à 475 000 € HT, dont 275 000 € HT pour la tranche 2019. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 95 000 € L'aide départementale pourrait s'élever à 237 500 € dont 137 500 € au titre de la tranche 2019.

Projet prévu à partir de 2020

- AMENAGEMENT D'UN THEATRE ET D'UN CINEMA (PREMIERE TRANCHE)

La commune envisage de transformer un entrepôt en salle culturelle "Cinéma-Théâtre". Ce lieu sera composé d'une salle de cinéma de 120 places, d'une salle de théâtre de 236 places comprenant régie, loges, scène, back stage, et d'un accueil mutualisé de 103 m² comprenant une buvette, des sanitaires et un espace d'exposition temporaire.

Le montant global de cette opération prévue en 2020 s'élève à 700 000 €HT. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 210 000 €. L'aide départementale pourrait s'élever à 280 000 €.

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat 2019/2020 s'élève à 6 404 474 € HT, dont 4 149 472 € HT au titre de la tranche 2019, conformément à l'annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier de réalisation des opérations.

La participation globale du Département pourrait être fixée à 3 047 922 € pour ce programme 2019/2020, dont 1 990 421 € pour la tranche 2019, selon le détail indiqué en annexe 1.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL